



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE les modifications de l'ordre du jour suivantes :
  - inscription d'un point supplémentaire : Bourse à projet : subvention à l'association 4L FOREVER.
  - suppression des points d'information suivants : Rapport annuel sur les marchés publics passé en 2011 et Rapport et préconisations de la Commission Consultative des services publics locaux.
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié **A L'UNANIMITE**.
- EST INFORME d'une question diverse déposée par les élus de la minorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2011 – **A LA MAJORITE**.
- ENTEND et DEBAT sur la situation du logement à Eragny.
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de partenariat avec la mairie de Nongr'Maasom pour le financement de la construction de 5 classes à l'école C de Nioko - **A L'UNANIMITE**.
- APPROUVE la convention avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise relative aux travaux d'aménagement des espaces publics place du 8 mai 1945 et avenue Roger Guichard et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à la signer - **A LA MAJORITE**.
- APPROUVE la convention avec le SIERTECC dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux rue de Neuville et AUTORISE Madame la Maire à la signer ainsi que tous les documents afférents - **A L'UNANIMITE**.
- ACCEPTE l'acquisition de la parcelle cadastrée section AT n°500 (Théâtre de l'Usine rétrocédé à la ville par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise après rénovation) à l'euro symbolique, DESIGNER Maître HUCHET en tant que notaire chargé de cette acquisition et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire en charge de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer l'acte authentique et les documents afférents à cette acquisition – **A L'UNANIMITE**.
- ACCEPTE l'acquisition des parcelles cadastrées section AT n°527, 543p, 533, 532, 522, 520, 521, 514, 515, 517, 512, 436, 519, 524, 526, 528 à l'euro symbolique, dans le cadre de l'achèvement du quartier de la Papeterie, DESIGNER Maître HUCHET en tant que notaire chargé de cette acquisition et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire en charge de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer l'acte authentique et les documents afférents à cette acquisition – **A L'UNANIMITE**.
- ADOPTE dans le cadre du Budget primitif 2012, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 561 863 €. – **A L'UNANIMITE**.
- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association « Chœur Mixte du Confluent » pour l'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire - **A L'UNANIMITE**.
- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 800 € à l'association « Les Doigts d'Or » - **A L'UNANIMITE**.

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 300 € à l'association « 4L FOREVER » - **A L'UNANIMITE.**

- EMET un avis favorable sur la demande d'autorisation d'étendre l'entrepôt exploité par la société SOGELEC sur le territoire de la commune d'Herblay avec des réserves – **A LA MAJORITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant 2012 à la convention de coopération culturelle avec la Fondation Royaumont - **A L'UNANIMITE.**

- MODIFIE la délibération du 30 juin 2011 relative à la convention de réciprocité d'accueil d'enfants dans les écoles de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, pour permettre une facturation plus adaptée des prestations périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE le versement des subventions 2012 aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires. – **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la commune au Réseau Français des Villes Educatrices et AUTORISE le versement de la subvention de 220 euros correspondante - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 9 000 € à la SAUVEGARDE pour contribuer au projet d'agrandissement de l'Espace Césame situé à Eragny - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE Madame la Maire à créer les postes suivants :

Filière technique :

- un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe – temps non complet – catégorie C.

- un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe – temps complet – catégorie C.

- un poste d'agent de maîtrise – temps complet – catégorie C.

Filière administrative :

- poste de rédacteur – temps complet – catégorie B.

Filière médico sociale :

- un poste d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe – temps complet – catégorie C.

- ENTEND la réponse à la question déposée par les élus de la minorité relative à la suppression d'un parking voisin de l'école les Dix Arpens pendant les vacances de Noël.

- ENTEND une information sur le transfert du monument aux morts, après sa restauration, dans l'agrandissement du cimetière route de Pierrelaye.

- ENTEND le démenti de Madame la Maire sur la rumeur infondée de fermeture du bureau du poste du village.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 25.

Présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI Adjoints au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON Conseillers Municipaux délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie MORELLE, Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Béatrice RAULT, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT.

Monsieur Jimmy ZE a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN.

Madame Chantal BAGGIO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY.

Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Joëlle MARTINEZ.

Monsieur Claude THOMAS a donné pouvoir à Monsieur Patrick BENSMAIL.

Madame Francette GAUDIN a été désignée comme Secrétaire de séance.